

Bulletin d'inscription au Congrès de POITIERS

A retourner impérativement avant le 30 juin 2026
auprès du trésorier Dany DROUOT. (coordonnées page suivante)

A REMPLIR EN TOTALITE

ADAMA Département :

Dans votre ADAMA vous êtes Membre en charge de :

Nom du Congressiste : Prénom :

Accompagnant : ☐ OUI ☐ NON Si OUI : Nom et Prénom :

Votre adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. portable :

Courriel : **Indispensable à remplir** @

LIEU DU CONGRES AGORA - Avenue Gérard GIRAULT - 86130 JAUNAY MARIGNY
La salle AGORA et tous les hôtels possèdent des parkings gratuits

RÉSERVATION HÔTELLERIE

Cochez le choix de votre hôtel soit en chambre double soit en simple. Les parkings sont gratuits.
Tous les hôtels sont « **Taxe de séjour et petits déjeuner COMPRIS** ».

1ERE CLASSE à 3,4 km du congrès

Chambre double 62 € ☐ Simple 53,50 € ☐

CAMPANILE *** à 2,1 km du congrès

Chambre double 107 € ☐ Simple 91.50 € ☐

IBIS **** à 2,1 km du congrès

Chambre double 121 € ☐ Simple 105.50 € ☐

KYRIAD JULES VERNE **** à 2,1 km du congrès

Chambre double 108 € ☐ Simple 91.50 € ☐ Triple 120 € ☐

NE PAS RESERVER A TITRE INDIVIDUEL DANS LES HOTELS RETENUS PAR LA FAMAF

COCHEZ LES NUITS À RÉSERVER

Nuit du dimanche 4 au lundi 5 octobre ☐

Nuit du lundi 5 au mardi 6 octobre ☐

Nuit du mardi 6 au mercredi 7 octobre ☐

Nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre ☐

Nuit du jeudi 8 au vendredi 9 octobre ☐

Soit

☐

nuitées.à

☐

TOTAL A =

☐

Vous devez prévenir de votre inscription votre Présidente ou Président ADAMA

PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

Mardi 6 octobre

Visite guidée de la ville de Poitiers.

La visite est offerte mais inscription impérative au repas de mardi midi et règlement.

Nombre de personnes

Mercredi 7 octobre toute la journée 27 € TTC / personne

Conférence sur la Vienne - Repas Congrès - Abbaye de Saint-Savin

Nombre de personnes X 27 € = €

TOTAL B =

Inscription impérative au repas de mercredi midi et règlement.

Jeudi 8 octobre Programme accompagnants et congressistes 70 € TTC / pers.

Journée au FUTUROSOCPE avec repas du midi sur place compris.

Le repas du soir sera pris au Chateau de Vayres.

Nombre de personnes X 70 € = €

TOTAL C =

INSCRIPTION AUX REPAS

• **Dimanche 4 octobre, un repas est prévu au Campanile**

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Lundi 5 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Mardi 6 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Mercredi 7 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

21 h Dîner de gala 55 € TTC/pers.

nombre x 55 € → Total =

Repas, animations, vin et café

• **Jeudi soir 8 octobre. Repas au Chateau de Vayres (3 km du Futurosocpe)**

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

TOTAL REPAS D =

TOTAL A + B + C + D =

VOUS POUVEZ RÉGLER

1 Soit par par chèque : à l'ordre de la FAMAF. Il sera mis à l'encaissement le 31 juillet 2026.

2 Soit par virement bancaire :

RIB FAMAF

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	07380	00020072601	33	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8073 8000 0200 7260 133

Domiciliation
CCM DAGNEUX

Domiciliation
CCM DAGNEUX

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
F A M A F

Dans les deux cas ce bulletin est à joindre impérativement pour l'inscription définitive, avant le 30 juin 2026 à envoyer à l'adresse suivante :

Dany DROUOT - 19 rue Edouard Manet - 11110 COURSAN - 06 11 66 83 13 - drouotdany11@gmail.com

En cas d'annulation, la date de réception à la FAMAF faisant foi :

- avant le 31 août 2026 : remboursement moins 10% -
- avant le 15 septembre 2026 : remboursement moins 50%
- à partir du 28 septembre 2026 : pas de remboursement sauf cas de force majeure avec certificat médical joint.